


Revue de presse 2021-2022







N°26

14 au 28 mars 2022



Cliquez sur le  pour accéder aux articles de presse
 Les articles sont développés dans les pages suivantes

Les titres de la presse

Armement

-  1. La France, 3e exportateur mondial d'armement
-  2. Succès du tir de qualification du missile air-sol moyenne portée amélioré (ASMPA) rénové, sans charge militaire
-  3. L'Argentine envisage l'achat d'au moins un sous-marin français de type Scorpène
-  4. HAL et Safran signent un accord stratégique lors de la pose de la première pierre d'HE-MRO à Goa

International

-  5. L'Union européenne veut renforcer ses défenses et se donner des moyens d'intervention
-  6. Avec le missile intercontinental Hwasong-17, la Corée du Nord se dit « prête » à une « confrontation » avec les États-Unis

Opérationnel

-  7. La 4e Brigade d'Aérocombat participe à l'exercice Chergui 2022 au Maroc

Technologie

-  8. Thales et CS Group fourniront les systèmes de lutte anti-drones du programme PARADE

Armement (1/2)

1. La France, 3e exportateur mondial d'armement

Dans une nouvelle analyse du Stockholm International Research Peace Institute (SIPRI), disposant de bases de données reconnues dans le domaine des transferts d'armement dans le monde, il apparaît que la France a dépassé la Chine pour être le troisième exportateur mondial d'armement. Dans la période de temps 2017-2021, la part française du marché international de l'armement, évaluée à environ 100 milliards de dollars, est passée à 11%, pendant que les Etats-Unis conservent leur première place avec 39%, et que la Russie subit une baisse avec 19%. Derrière la France, on retrouve la Chine (4,6%) et l'Allemagne (4,5%). Les cinq pays assurent les trois quart des ventes internationales d'armement. Evidemment, ces chiffres ne prennent pas en compte les derniers événements de 2022 qui vont assurément augmenter le volume de dépenses militaires dans le monde et faire peut-être bouger les parts de marché des différents pays. Concernant la France, sur la période 2017-2021, ses trois principaux clients sont l'Inde, le Qatar et l'Egypte. On note également une hausse des importations d'armement de la zone européenne (+19%), mais aussi de l'Asie de l'Est (+20%) et de l'Océanie (+59%).

2. Succès du tir de qualification du missile air-sol moyenne portée amélioré (ASMPA) rénové, sans charge militaire

Le 24 mars, le ministère des Armées a annoncé le succès du tir de qualification du missile air-sol amélioré rénové (ASMPA-R). Ce second test a été effectué par un Rafale préparé par Dassault Aviation — avec le soutien de la Marine nationale et de l'armée de l'Air et de l'Espace — et attaché à la DGA de Cazaux en Nouvelle-Aquitaine, avec un missile bien évidemment non chargé. Ce second tir a été réalisé dans le cadre d'un programme sous maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'armement (DGA), au bénéfice du maître d'œuvre MBDA. Le premier tir de qualification effectué par un Rafale de la base de Saint-Dizier le 9 décembre 2020 avait aussi été validé. Le succès de ce second tir permet l'entrée du ASMPA-R dans une phase de production de série pour une mise en service dans l'armée de l'Air et de l'Espace et dans la Marine nationale. Le missile sera mis en œuvre par les Forces aériennes stratégiques (FAS) et la Force aéronavale nucléaire. Le programme de rénovation à mi-vie de l'ASMPA, lancé en décembre 2016, a pour objectif de traiter par anticipation des obsolescences et d'améliorer les performances du missile. Cette manœuvre entre dans le cadre du plan de modernisation du vecteur aéroporté stratégique en France. Etant donné le caractère stratégique de ce missile, il y a peu de données le concernant. En outre, cette amélioration du missile ASMP sera par la suite remplacée à l'horizon 2035 par le missile air-sol nucléaire de quatrième génération (ASN4G).

Armement (2/2)

3. L'Argentine envisage l'achat d'au moins un sous-marin français de type Scorpène

En novembre 2017, l'Argentine perdait son unique sous-marin encore opérationnel, son autre exemplaire étant en cale sèche. Après des débats, le gouvernement argentin a décidé d'arrêter la modernisation d'un premier sous-marin, de ne pas reprendre la construction du second et par conséquent de s'orienter vers l'achat de modèle neuf. D'après le quotidien Clarins, il serait question d'acquérir sur le long terme, quatre sous-marins de classe Scorpène, produits par Naval Group. Cette classe a aussi été choisie par le Brésil et le Chili afin d'équiper leur marine respective, pour son autonomie de 45 jours et sa capacité à lancer des torpilles et des missiles antinavires. Ce choix français fait suite au contrat de 2018 où l'Argentine avait déjà acheté quatre patrouilleurs hauturiers de type « L'Adroit », du même groupe. L'objectif est de permettre au pays de conserver sa capacité sous-marine de protection de sa zone économique exclusive (ZEE).

4. HAL et Safran signent un accord stratégique lors de la pose de la première pierre d'HE-MRO à Goa

Safran Helicopter Engines (SHE) et Hindustan Aeronautics Limited (HAL) ont entamé la concrétisation d'une joint-venture appelée Helicopter Engines MRO Pvt Limited (HE-MRO) et installée dans la région de Goa, sur la côte ouest indienne. Une joint-venture consiste en une étroite coopération entre deux entreprises, qui mettent donc en commun des ressources et en assument ensemble la responsabilité financière et la gestion. Grâce à la signature d'un Memorandum of Understanding, les deux entreprises ont entamé leur collaboration et réfléchissent désormais aux perspectives de coopération autour des moteurs aéronautiques civils et militaires. Signé par Florent Chauvancy, Directeur des Ventes Avionneurs de Safran Helicopter Engines, et Amitabh Bhatt, PDG de l'usine d'HAL à Bangalore, leur objectif est de pourvoir des services de maintenance, de réparation et de révision sur les modèles de moteurs TM333 et Shakti qui équipent les hélicoptères d'HAL. Ce projet s'inscrit dans la stratégie « Atmanirbhar Bharat » développée par le gouvernement indien qui vise à atteindre l'autonomie stratégique de l'Inde dans les technologies de défense et leur entretien.

Opérationnelle d'ici fin 2023, HE-MRO visera à renforcer la disponibilité opérationnelle des hélicoptères des Forces armées indiennes. Puisque Safran Helicopter Engines motorise la totalité des hélicoptères d'HAL, cette joint-venture permet à l'Inde d'acquérir une nouvelle autonomie dans ce domaine. Avec l'objectif de réparer 50 moteurs par an au départ, HE-MRO entend atteindre un rendement de 150 moteurs par an grâce à l'emploi d'une soixantaine d'ingénieurs et de techniciens.

5. L'Union européenne veut renforcer ses défenses et se donner des moyens d'intervention

Entre le lundi 21 et le vendredi 25 mars, au bout de deux ans de travail, la « boussole stratégique » européenne a finalement été adoptée à l'issue de la réunion des ministres de la Défense et des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne. Le document — qui est une sorte de livre blanc — a pour objectif de définir les grandes orientations de la sécurité et de la défense européenne jusqu'en 2030, et de renforcer l'autonomie stratégique de l'UE. Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, les Etats membres de l'Union européenne ont souhaité se doter de moyens adaptés à la situation internationale qui a changé depuis la « Stratégie globale » (2016), dernière feuille de route consacrée à la sécurité et la défense. Les menaces visées concernent entre autres les cyberattaques et la désinformation, qui sont un ensemble d'actes malveillants pouvant porter atteinte aux intérêts de l'Union européenne lorsque ces dernières sont prises pour cible. La version finale de la boussole stratégique s'articule autour de quatre piliers : « agir » pour la gestion de crise ; « assurer la sécurité » concernant les menaces hybrides ; « investir » sur le développement des capacités militaires et civiles ; « travailler en partenariat » pour renforcer les partenariats européens afin d'améliorer la portée de l'action de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense.

6. Avec le missile intercontinental Hwasong-17, la Corée du Nord se dit « prête » à une « confrontation » avec les États-Unis

Ce 24 mars, cinq ans après son précédent essai d'un missile intercontinental, la Corée du Nord a effectué un nouveau lancement du missile intercontinental Hwasong-17 depuis l'aéroport de sa capitale. Ce missile, dévoilé en 2020 pour les 75 ans du Parti, est monté sur un imposant véhicule de 24 mètres, permettant son transport. Il est capable d'emporter une charge de 15 à 20 tonnes. Après un vol de 71 minutes et avoir atteint 600km, celui-ci est retombé dans la zone économique exclusive du Japon. D'après les calculs réalisés à partir de la trajectoire du missile, il aurait théoriquement une portée supérieure à 15 000 km. Il serait donc capable d'atteindre les Etats Unis et l'Europe sans problème, ce que n'a pas manqué de souligner Kim Jong-un, dans un contexte déjà tendu.

7. La 4e Brigade d'Aérocombat participe à l'exercice Chergui 2022 au Maroc

Le premier mars, dans la province d'Errachidia au Maroc, a débuté l'exercice franco-marocain Chergui 2022. Cette coopération, visant notamment à « consolider les capacités de planification et le développement de l'interopérabilité technique et opérationnelle » entre les deux pays, mobilise la 4e Brigade d'aéro-combat de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT). Cet exercice se déroule dans un contexte d'activité intense, avec la manœuvre Cold Response 22 en Norvège, et le déploiement en Estonie et en Roumanie à la suite des mesures de l'OTAN. Dans ce cadre, la France a mobilisé six hélicoptères, ainsi que des éléments des Troupes de Marine. De son côté, les Forces armées royales marocaines met en œuvre des Gazelles, des Pumas et aussi des hélicoptères d'origine américaine. Cet exercice intervient alors que l'Espagne vient de rompre avec sa neutralité à propos du Sahara occidental, en apportant son soutien au plan « d'autonomie » de Rabat. Cette décision espagnole a provoqué une crise diplomatique avec Alger.

8. Thales et CS Group fourniront les systèmes de lutte anti-drones du programme PARADE

Lancé par la Direction générale de l'Armement (DGA) en mai 2021, le programme de lutte anti-drones (LAD) intitulé PARADE a été attribué à CS Group et Thales. L'appel d'offres, alors estimé à plus de 350 millions d'euros, impose la fourniture de six systèmes de lutte anti micros et mini-drones ainsi que leur maintien en condition opérationnelle (MCO). Le programme entend une protection déployable modulaire anti-drones, c'est-à-dire que les systèmes pourront être déplacés par voies aérienne, terrestre ou maritime et assureront, dans chacun de ces environnements une surveillance à 360 degrés. L'avis de marché indique que ces contre-mesures seront amenées à être déployées tant en France, qu'en opérations extérieures.

Avec PARADE, Thales et CS Group remportent leur deuxième marché de l'année auprès du ministère des Armées. En effet, en janvier, ils ont obtenu le contrat visant à assurer le maintien en condition opérationnelle des principaux composants du Système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales (SCOOA). Pour ce second marché, les deux industriels français se sont imposés face à Indra (Espagne) et Airbus. La livraison des systèmes est attendue pour fin 2022 au plus tard. Chacun d'entre eux se composera de plusieurs éléments : un système C2 (commandement et contrôle), un radar, un système optronique, un goniomètre (indispensable au système optronique) et un système de brouillage.

Ces équipements permettront au système de détecter et d'identifier automatiquement les drones, puis de les neutraliser. La contre-mesure a été choisie pour fonctionner de jour comme de nuit, et est capable d'intercepter des drones émetteurs d'ondes électro-magnétiques ou non. Le lancement de PARADE pose une pierre importante de la lutte anti-drones (LAD) française. Face à la menace grandissante que ces appareils représentent, le ministère, au travers de la DGA et de l'Agence de l'innovation de défense (AID), s'applique à équiper les armées d'un éventail de systèmes anti-drones : systèmes de détection et de neutralisation, fusils brouilleurs Nerod, protection de sites sensibles, arme laser embarquée sur frégates développée par CILAS, etc.